



OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS

**Conseil des droits de l'homme, 54<sup>ème</sup> Session**

**Evènement parallèle**

Thème :

**LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ ET JUSTICE TRANSITIONNELLE  
EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

**Intervention de l'Equipe d'experts internationaux en RDC**

Par

**Monsieur Bessolé René Bagoro**

Membre de l'Equipe

Sous-thèmes 4 :

**« Les défis du processus de justice transitionnelle en RDC »**

**11 octobre 2023**

Genève, Palais des Nations, Salle XXIV

13 : 00 - 14 : 00

## **Introduction**

Dans la mise en œuvre de son mandat, l'Équipe d'experts internationaux a effectué quatre visites en RDC en 2023. Elle a eu des échanges fructueux avec les autorités et les acteurs concernés à travers, entre autres, des entretiens bilatéraux y compris ceux de haut-niveau, des visites de terrain et des activités de renforcement de capacités. Notre équipe a aussi organisé d'un atelier d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues de nos précédents rapports publiés depuis 2018.

Globalement, ces activités nous ont permis d'apprécier les progrès réalisés et surtout les défis à surmonter pour la réussite des initiatives du Gouvernement, notamment dans le processus de la justice transitionnelle.

En effet, ce processus fait face à diverses faiblesses dans plusieurs aspects de sa mise en œuvre en RDC :

### **1. Les insuffisances dans la coordination entre les institutions chargées de la mise en œuvre de la justice transitionnelle**

L'Équipe d'experts internationaux a noté que l'unique cadre de concertation entre le P-DDRCS et le Ministère des droits humains est le comité de pilotage. Un organe de gestion propre au Programme où le Ministre des droits humains, qui a la mission d'harmoniser la justice transitionnelle au niveau national, n'a qu'un rôle d'observateur. Il existe donc des risques de chevauchement des initiatives, de déperdition des ressources, de manque de cohérence dans l'action et de confusion dans l'esprit du public concernant les attributions et les rôles des différents acteurs.

L'Équipe d'experts a pu néanmoins constater des signaux positifs dans la coordination entre ces deux institutions, notamment avec le développement d'une synergie commune pour le recours à une main-d'œuvre disponible parmi les bénéficiaires du Programme, afin de favoriser leur insertion socioéconomique.

Notre Équipe encourage l'organisation, avec le soutien du BCNUDH, d'un atelier de haut niveau entre le P-DDRCS et le Ministère des droits humains pour renforcer leurs coordination et complémentarité en vue d'obtenir une vision d'ensemble pour leur mise en œuvre intégrée.

## **1. Le faible financement du processus de justice transitionnelle**

L'Équipe d'experts internationaux a noté l'engagement des parlementaires à prévoir un soutien financier pour le processus de justice transitionnelle en RDC, et dans la province du Kasai-Central en particulier.

Notre Équipe reste toutefois préoccupée par le fait que le financement du processus dépend pour l'essentiel des aides extérieures. La nécessité d'un financement national renforcé, seul à même d'assurer la crédibilité, la cohérence et la durabilité du processus, demeure.

Nous lançons un vibrant appel à l'État, à la communauté internationale et aux bailleurs de fonds à renforcer leur appui financier au processus de justice transitionnelle en cours.

## **2. La prise en compte insuffisante des dimensions de la justice transitionnelle dans les stratégies sous-régionales de promotion de la paix, la sécurité et la stabilité**

L'Équipe d'experts internationaux reste préoccupée par la dimension transfrontalière des conflits dans l'est de la RDC, elle l'a encore évoqué lors de sa réunion virtuelle avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs.

Notre Équipe s'engage à soutenir le Gouvernement pour une meilleure prise en compte du caractère transfrontalier des conflits et de l'insécurité dans les processus de Nairobi et de Luanda, ainsi que pour la conception et la mise en œuvre des mécanismes de justice transitionnelle dans les stratégies sous-régionales de promotion de la paix, la sécurité et la stabilité en RDC.

Nous appelons aussi le HCDH à formaliser sa coopération institutionnelle avec le Réseau de coopération judiciaire de la région des Grands Lacs.

## **3. Les difficultés en matière de réparations en faveur des victimes**

L'Équipe d'experts internationaux note que la réparation des victimes est désormais encadrée juridiquement par la loi no 22/065 du 26 décembre 2022 fixant les principes fondamentaux relatifs à la protection et à la

réparation des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité.

Le FONAREV, établissement public chargé de traiter des questions de réparation en faveur des victimes en RDC, a commencé ses travaux dans cinq provinces pilotes, dont le Kasai central.

Notre Équipe souligne cependant la nécessité, dans le cadre de la réparation non judiciaire, de combiner les mesures cliniques, l'appui psychothérapeutique et les actions de réinsertion sociale pour permettre aux victimes de se prendre en charge et de retrouver leur dignité.

Nous soulignons également la nécessité de considérer les réparations collectives qui permettent de traiter les causes et les conséquences du conflit, telles que la construction d'écoles, des centres de santé ou des foyers polyvalents pour les jeunes et les victimes de violences sexuelles.

#### **4. Les faiblesses dans la communication et l'appropriation par la population du processus de justice transitionnelle**

La communication autour des progrès enregistrés dans la mise en œuvre du processus de justice transitionnelle et son appropriation par la population congolaise demeurent des défis importants qu'il faudrait relever.

A cet effet, nous demandons au Gouvernement, avec le soutien de ses partenaires techniques et financiers :

- D'élaborer dans l'urgence et mettre en œuvre une stratégie de communication appropriée sur le processus de la justice transitionnelle. Elle permettra d'améliorer la visibilité de ses efforts dans le domaine et de faciliter l'appropriation du processus par la population ;
- De poursuivre les consultations populaires dans les régions de la RDC en veillant à leur conformité avec les normes internationales ;
- D'impliquer davantage les organisations de la société civile, leaders communautaires et religieux, renforcer leurs capacités et les doter de moyens suffisants pour la conduite des sensibilisations sur les questions de justice transitionnelle, y compris dans les zones reculées de la RDC ;

- De multiplier les cadres de concertation et autres espaces de communication en vue mieux informer les parties prenantes sur les initiatives et résultats en faveur de la justice transitionnelle.

## **5. La dégradation de la situation sécuritaire et la récurrence des conflits intercommunautaires**

L'Équipe d'experts internationaux demeure préoccupée par le fait que le processus de justice transitionnelle soit affecté négativement par l'augmentation des discours d'incitation à la haine et à la violence, la persistance des conflits anciens et l'émergence de nouveaux conflits intercommunautaires, notamment dans les provinces de Mai-Ndombe, du Kwilu et du Kwango ainsi que dans la commune de Maluku de la province de Kinshasa.

Nous invitons les partenaires au développement et la communauté internationale à accompagner le Gouvernement par des actions urgentes et concertées allant dans le sens de la restauration de la paix et de l'équilibre social pour garantir une mise en œuvre effective du processus de justice transitionnelle sur toute l'étendue du territoire.

## **Conclusion**

Malgré ces défis importants, les progrès réalisés aux niveaux national et provincial, notamment dans la province du Kasai central confortent l'idée selon laquelle l'approche complémentaire est la bonne, d'où la nécessité de la soutenir davantage.

L'Équipe d'experts internationaux lance à cet effet, un vibrant appel à l'État, à la communauté internationale et aux bailleurs de fonds pour un renforcement suffisant de leur appui multiforme en faveur du processus de justice transitionnelle pour en assurer la crédibilité, la cohérence et la durabilité en RDC.